

ANNEXE « 4 »

*LISTE COMMERCIALE DE LA
COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE DE
L'ONTARIO*

EU ÉGARD À LA LOI SUR LES
ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, L.R.C. 1985, c. C-36, AINSI
MODIFIÉE

ET EU ÉGARD AU PLAN DE COMPROMIS
OU L'ARRANGEMENT DE SIGNATURE ALUMINUM CANADA INC.

OBJET : RÉCLAMATIONS CONTRE
SIGNATURE ALUMINUM CANADA INC.
(Le « Requéran »)

AVIS DE CONTESTATION

A. RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT :

- (1) Nom légal complet ou dénomination sociale complète du requérant :

- (2) Adresse postale complète du Requéran : _____

- (3) Numéro de téléphone du Requéran : _____ *
- (4) Numéro de fac-similé du Requéran : _____ *
- (5) Attention (personne-ressource) : _____
- (6) Adresse courriel de la personne-ressource : _____ *

*** POUR PERMETTRE LE TRAITEMENT ACCÉLÉRÉ DE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, VOUS DEVEZ FOURNIR AU MOINS L'UN (1) PARMİ VOS NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ET DE TÉLÉCOPIEUR ET VOTRE ADRESSE DE COURRIEL.**

B. RENSEIGNEMENTS SUR LE CRÉANCIER ORIGINAL DUQUEL VOUS AVEZ OBTENU LA RÉCLAMATION, LE CAS ÉCHÉANT :

- (1) Avez-vous obtenu cette Réclamation suite à une cession? Oui Non
(si oui, joindre les preuves à l'appui de la cession)

(2) Le nom légal complet ou la dénomination sociale complète du(des) Créancier(s) original(aux) : _____

C. CONTESTATION:

Nous contestons par la présente la valeur de notre Réclamation telle qu'énoncée dans

- L'Avis de modification ou de rejet du Contrôleur
- L'Avis de Réclamation du Contrôleur

daté le _____, tel qu'indiqué ci-dessous :

Réclamation selon l'Avis de Réclamation ou l'Avis de modification ou de rejet publié par le Contrôleur (indiquer si garantie ou non garantie)	Réclamation selon le Demandeur (indiquer si garantie ou non garantie)
_____ \$	_____ \$

TOTAL

D. RAISONS DE LA CONTESTATION :

(Soumettre tous les renseignements liés à la Réclamation et les preuves à l'appui, notamment le montant, la description de la (des) transaction(s) ou entente(s) ayant donné suite à la Réclamation, nommer tout/tous garant(s) qui a (ont) garanti la Réclamation et le montant de la Réclamation alloué à cet égard, la date et le numéro de toutes les factures, les renseignements de crédits, de rabais, etc. réclamés.)

Cet Avis de contestation doit être retourné et reçu par le Contrôleur au plus tard à 17 h 00 (Heure de Toronto) le :

(1) si vous contestez un Avis de Réclamation publié par le Contrôleur concernant une Réclamation avant l'introduction des procédures : **26 mars 2010**;

(2) si vous contestez un Avis de Réclamation publié par le Contrôleur concernant une Réclamation ultérieure : le plus tard entre (i) le **26 mars 2010** et (ii) **15** jours après la date de l'Avis de Réclamation;

(3) si vous contestez un Avis de modification ou de rejet publié par le Contrôleur **15** jours après la date de l'Avis de modification ou de rejet;

à l'adresse ou au numéro fac-similé suivants :

FTI Consulting Canada Inc.
Contrôleur de Signature Aluminum Canada Inc.
79 Wellington Street West,
Suite 2010
TD Waterhouse Tower
Toronto-Dominion Centre
Toronto (Ontario) M5K 1G8
Attention : Brogan Taylor
Téléphone : 416 649-8074
Fac-similé : 416 649-8101
Courriel : signature@fticonsulting.com